LES LANDES
journal des « Amitiés Landaises »

5e année - N° 40
Nouvelle série

LE NUMERO : 25 CENTIMES

4 Mars 1933

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) - Téléph. 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20

BUREAUX A :
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

L'orthographe

DE toutes les servitudes que nous nous imposons sans aucune nécessité, l'orthographe est incontestablement la plus absurde et la plus onéreuse. Mais d'abord qu'on nous entende bien ! Le langage parlé, qui seul est essentiel aux relations humaines, a besoin d'être conservé au moyen d'un langage écrit en attendant, du moins, que la science, dont les découvertes sont imprévisibles, trouve un procédé plus concret, plus précis, plus complet aussi, que l'écriture et grâce auquel la parole sera exactement enregistrée. N'avons-nous pas déjà le phonographe qui, soit directement soit par l'intermédiaire de la T. S. F., nous transmet le langage conservé ? Qu'on lui suppose quelques perfectionnements encore et nous aurons non plus une bibliothèque composée de livres inertes et muets, dont les signes sont sujets à d'infinies controverses, mais une collection de recueils sonores et parlants qui seront d'autant plus précieux que c'est, fréquemment, l'auteur lui-même que nous aurons l'émouvante surprise d'entendre nous « dire », son roman, son poème ou sa leçon.

Le langage parlé, avons-nous dit, est seul essentiel. La chose tombe sous le sens. Dans toutes les langues du monde, qui ont eu la possibilité de se forger un langage écrit, — beaucoup d'entre elles ont disparu sans laisser aucune trace ni aucun souvenir et quelques autres, comme celle de Glozel, par exemple, comme celle des Etrusques et celle des peuples de l'Amérique primitive, sont destinées très vraisemblablement à nous demeurer à jamais fermées — la linguistique, qui est la science du langage, nous montre que l'écriture jusqu'à présent n'a jamais été qu'une caricature de la parole. D'où vient que, dans nos civilisations modernes, cette caricature jouisse de tant de prestige et qu'on en adore même l'impuissance à traduire les sons, même les imperfections, même les solécismes grossiers et stupides ?

M. Maurice Grammont, professeur à l'Université de Montpellier, qui s'était fait connaître, il y a une vingtaine d'années, par un livre « Le Vers français », (1) qui est un magistral monument de bon sens, d'intelligence et de clarté, nous apporte aujourd'hui, avec son « Traité de Phonétique « (2) un indispensable complément à l'étude scientifique du langage parlé. De même qu'on voudrait que quiconque rêve de poésie connût les principes de rythme et d'accentuation sur lesquels M. Maurice Grammont a montré que l'art des vers est rigoureusement fondé et en dehors de l'observation desquels le vers n'est qu'une ligne de prose pas toujours excellente, on souhaiterait que le « Traité de Phonétique » fût, sinon entre les mains de tous nos élèves des écoles, du moins entre celles de leurs maîtres. Que de notions utiles n'en sortirait-il pas ! Et d'abord, comment pourraient-ils persister à nous imposer le respect d'une orthographe absurdement compliquée et souvent contraire à la parole dont elle ne devrait être que l'interprète intelligent et scrupuleusement adapté ? Ah ! l'enseignement de l'orthographe ! En dira-t-on jamais assez la misère et la stérilité ! On peut, au surplus, poser, comme une vérité incontestable, que, quelque étude qu'il en ait faite, nul, au bout du compte, ne saurait se flatter de la posséder exactement. Que de fois, les professeurs chargés d'examiner les épreuves écrites du baccalauréat ont gémi sur les fautes déplorables des jeunes candidats qui, après avoir consacré dix ou douze ans de leur vie à cette ingrate étude, laissent leurs copies criblées de fautes lourdes !

On parle souvent de gaspillage. Et on a grand raison. Il n'en est pas de pire que celui des belles années de cette jeunesse qu'on sacrifie sans nécessité à la plus puérile de nos superstitions sociales. Car l'orthographe n'est pas regardée par nos professeurs comme une convention libre entre la langue parlée, seule essentielle, et la langue écrite, qui en est l'interprète, mais comme une sorte de religion en dehors des rites de laquelle il n'existe pas de salut. En dépouillant l'orthographe orthodoxe des scories qui la rendent inaccessible, on permettrait à la jeunesse des écoles de récupérer plusieurs années qui sont inutilement perdues et pour elle et pour la collectivité tout entière. Hélas ! il faut renoncer à l'espoir d'une telle réforme. L'Université lui oppose un irréductible « non possumus ». L'ortographe n'est-elle pas le procédé mécanique facile qui lui permet, à peu de frais d'investigation, de mesurer le degré de culture de ceux dont la carrière et la vie dépendent d'elle ?

Nous discutions de ces choses, il y a une trentaine d'années, avec un professeur devenu critique littéraire dans un grand journal et qui faisait avec emphase l'apologie de notre orthographe officielle. On en était au mot asphodèle. Pourquoi n'écrit-on pas asphodèle tout simplement avec un f, comme les Italiens et les Espagnols ?

— Y songez-vous ? nous répondait le magister. Une « asphodèle » avec un f ? Mais ce ne serait plus une asphodèle.

Un de nos spirituels confrères intervint et lui posa cette question insidieuse :

— Mais qu'est-ce que c'est qu'une asphodèle ?

Ici le savant professeur dut avouer sa totale ignorance.

MATHIAS MORHARDT.

(1) Maurice Grammont, « Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie ». Paris, Champion, éditeur.

(2) Maurice Grammont, professeur à l'Université de Montpellier, « Traité de Phonétique », avec 179 figures dans le texte. Paris, Delagrave, 1933.

Les Landes Illustrées

Nos abonnés ont reçu avec un précédent numéro du journal « Les Landes » le N° 2 de notre supplément mensuel :

LES LANDES ILLUSTREES

Abondamment illustré, ce numéro exceptionnel constitue un précieux souvenir iconographique du grand écrivain landais, dont il rappelle la physionomie familière à toutes les périodes de sa vie.

On trouvera notamment sur la couverture un très beau croquis de Pierre Benoit dans son costume de membre de l'Institut, croquis qui a été pris à Paris au cours de la Réception à l'Académie française, par notre collaborateur et ami Jean Prunetti, écrivain délicat et artiste d'un goût parfait.

PRIX : 1 fr.

Le N° 3 du supplément mensuel

LES LANDES ILLUSTREES

paraitra dans le cours de la semaine prochaine.

Ce numéro, magnifiquement illustré, comprendra notamment :

Un article de notre savant collaborateur René Cuzacq, sur « La Chalosse ».

Un article de M. Pierre Briffault sur le « Pin maritime ».

Un article de l'abbé Lacouture sur « La Captivité de Saint Vincent-de-Paul ».

Plusieurs photographies inédites prises au Bal des Amitiés landaises, par M. Albert, le photographe dacquois bien connu.

Etc... etc...

Les nuages et la pluie

Bien qu'un ciel d'azur soit la vraie parure des chaudes journées d'été, nous trouvons cependant un charme réel dans la contemplation d'un ciel nuageux, aux aspects changeants et capricieux.

On ne se lasse pas, en effet, d'admirer, dans une vague rêverie, les « cumulus » aux contours arrondis, glissant mollement dans l'azur profond des chaudes journées, suivies souvent de soirées orageuses, avant l'arrivée de la nuit. On voit alors l'horizon empourpré du soleil couchant, souligné comme de traits de feu, par les longues trainées de « stratus ».

D'autres fois encore, on admire de délicieux plumets de soie délicatement dessinés dans le bleu du ciel. Mais, méfions-nous. Ils précédent l'arrivée des « cirrus » moutoneux, avant-coureurs des orages et des grands troubles de l'atmosphère.

Quand la bise est de retour, pendant la froide saison, que de mélancolie dans le gris manteau des « nimbus », triste parure des sombres et courtes journées d'hiver !

Toutes ces nuées, de formes, d'aspects et de colorations si variés, ont une commune origine : la condensation, sous forme de brouillards, de la vapeur d'eau dissoute dans l'air.

Rappelez vos souvenirs alors que vous faisiez quelque matinale excursion en montagne, et que, par un beau soleil levant, vous pénétriez brusquement dans un épais brouillard figé aux flancs du mont. Vous veniez d'entrer dans un nuage, qui, du bas de la montagne, vous serait apparu comme une blanche nuée s'élevant lentement au soleil levant.

Nuages et brouillards ont donc une commune origine. Ils sont l'un et l'autre formés de fines gouttelettes, dont le diamètre est en moyenne de 5 à 6 microns (1 micron = 1/1000 de millim.), séparées les unes des autres par d'énormes intervalles de l'ordre d'un million de microns (1 cent.).

Lorsque le diamètre des gouttelettes s'accroit assez pour atteindre 15 à 20 microns, la nuée s'assombrit, elle perd son riant aspect des beaux jours, le cumulus devient cumulo-nimbus, avant-coureur des changements de temps. Quand, s'accroissant toujours, les gouttelettes atteignent un diamètre de 30 à 40 microns, la nuée revêt son manteau des vilains jours. On voit alors s'amonceler les sombres « nimbus », nuées de deuil, emportant dans leurs flancs, pluies et orages.

Les gouttelettes croissant toujours, s'agglomèrent sous forme de gouttes qui abandonnent l'air pour tomber sur le sol sous forme de pluie ou de neige. Le passage instantané de ces brillantes gouttes d'eau devant nos yeux, donne l'illusion cinématographique de trainées parallèles qui figurent l'averse et la pluie. Mais la photographie qui, elle, n'est pas sujette aux mêmes illusions que notre œil, nous montre, pendant les pluies torrentielles, les lointains des paysages aussi nets que pendant le beau temps.

Avant que la tempête se soit déchainée, de puissants courants ascendants entraînent les masses d'air humide jusqu'aux limites inférieures de la stratosphère, c'est-à-dire vers dix kilom. d'altitude, où le froid et la raréfaction transforment les vapeurs en nuages de glace ou « cirrus ». Ces nuages, aux délicates dentelles de givre, estompent l'azur d'un léger voile blanc. A travers ce tissu cristallin, le disque du soleil ainsi que celui de la lune, apparaissent transfigurés par les halos.

Les cirrus affectent des formes bien diverses, telles que de longues trainées de plumes, ou bien encore de gracieuses marqueteries célestes, tracées au compas. Ces jolis nuages sont le plus souvent enfiévrés de vitesse. Ils naissent des bourrasques et des cyclones, qu'ils devancent dans leur course rapide. Ces nuées frivoles sont, en effet, suivies de menaçants « nimbes », messagers de tempêtes et d'orages.

On voit de nouveau apparaître les « cirrus » après la tempête, fermant la marche comme ils l'avaient ouverte.

Suivez avec soin leur fuite aérienne et vous connaitrez la direction des vents qui souffleront bientôt à la surface du sol, amenant le mauvais temps et la pluie.

ALBERT NODON.

Propos d'un landais

D'AUTRES vous conteront nos joies. Aux lumières éteintes voulez-vous écouter ma peine ? Au bout de la nuit, au bout du voyage « dans cette immense nuit semblable aux vieux chaos » il y a le monde des étoiles. Dans le creux de nos mains gercées protégeons la lueur tremblante qui éblouit le visage. C'est la vieille histoire de tout ce qui est à sauver. Aussi bien, je suivrai le fanal que brandit, à bout de bras et debout à la poupe, ce beau, ce grand capitaine. Il est beaucoup de chez nous par son amour de nos landes.

C'est Claude Farrère qui nous entretient encore des « Torches sur la Mer ». Et il publie la lettre accusatrice que lui adresse le docteur B. van Tricht, ex-passager à bord du « Georges-Philippart. »

Dans cette catastrophe, ce grand ami de la France a perdu ses deux enfants. Qu'on imagine sa douleur et son droit. « Il est possible qu'on organise ce qui doit être réorganisé et que la mort de mes enfants, ainsi, ne soit pas totalement inutile ».

« Inutile », ce mot est au bout de la nuit.

Et pourquoi faut-il que partout, dans cette lettre accablante, partout où je lis ce mot de paquebot, qui résonne comme une défaite, pourquoi faut-il que, malgré moi, je songe à d'autres Charleroi ?

« Le canot n'avait que deux avirons » et le régiment n'avait que deux St-Etienne.

« Les ceintures de sauvetage étaient pourries et les rubans se rompirent, lorsqu'on essaya de les nouer ». Alors je songe au masque à gaz qui m'attend. Je songe au fournisseur qui l'a baclé, a l'ouvrière distraite qui se poudrait. « Les portes étanches se fermeront à tort » comme les ponts sauteront, isolant le régiment qui sera pris comme des rats. Voilà !...

Nos canons, nos avions, nos pompons. « Les rubans se rompront lorsque nous essayerons de les nouer ». Et on recommencera la salade ! Voyez-vous, je suis tricolore comme le caporal de Madelon. Je connais mon histoire de France qui me fait bêler d'aise. De Roncevaux, Tolbiac, Pavie, j'ei ouï conter toutes les belles légendes dorées. Mais si, d'un côté, on mettait nos Roland, nos Bayard, nos Turenne, et, de l'autre, un chimiste, avec ses drogues et aussi un petit mécano avec son pied à coulisse, c'est du côté des magnétos que j'irais avec ma musette à grenades.

L'épée a perdu totalement ses lettres de noblesse et de raison.

Le beau bateau a perdu sa voilure. Et flambe et coule, corps et biens, le paquebot désemparé. Le courage ne sert de rien ! Les académiciens comme les capitaines porteront demain en sautoir, des appareils bizarres. Finie l'épée ! Finie sa gloire ! Apprenons à penser et nous apprendrons à agir. Les livres d'histoires de nos enfants, « de ce qui nous reste d'enfants », illustrons-les de Diesel, d'éprouvettes, de T. S. F. et de dynamos. Tout le reste, effaçons-le de notre budget. Ce sera autant de millions de gagnés. Et la sélection sera rigoureuse. Avec deux sous on choisit bien ! Alors la mort de celui qui s'en fut en chantant, pantalon rouge et la fleur au fusil, ainsi ne sera pas inutile.

P.E.L.

Le bal des « Amitiés Landaises »

« LA NUIT EST A NOUS »

Elle le fut... et jusqu'à l'aube ! La belle nuit !.. Le chant plaintif des jazz la berce, la joie de chacun la peuple, l'Amitié l'illumine. — Soir du 27 février 1933.. comme sa date sonne clair au champ joyeux de notre cœur ! Ton souvenir est bon car tes heures ont marqué une suite heureuse et le temps sera lent pour t'effacer. .

— A peine si ta nuit commence, que déjà ronfle devant l'Atrium tout un monde pressé d'autos... Le rythme nerveux des moteurs semble un écho de la hâte où vous met l'approche du bal, belles dames qui gravissez joyeusement les marches.

— Gare à vous si un ruban ou un nœud de gaze dépasse votre boléro d'hermine... Le monde gouailleur des badauds dacquois qui garde le perron, comme qui veut sa part de joie, aura tôt fait de vous le dire avec le pittoresque qui lui est propre... Et c'est déjà la fête qui ommence... Elle continuera quand vous serez entrée et que — déjà partie au son de quelque valse, — vous serez devenue belle dame débarrassée de son hermine, un de ces papillons qui tournoient dans un monde de lumière fleurie de givre... Tournez... tournez... ma belle. Les Amitiés landaises vous souhaitent la bienvenue... heureuses de vous donner ce soir un si aimable voisinage... Voyez, pendant que vous tournez, le monde de petites tables entourant le cycle que vous peuplez de votre lumineux sourire... Elles groupent, comme autant de vivantes grappes, la gamme joyeuse des plus riches couleurs... Cette petite dame au mantelet cerise, semble venue d'Andalousie, tant sa joue est ambrée, et cette autre, belle comme la nuit, garde sur ses cheveux tout une pluie d'argent... Dans le champ de cette joie que dore le soleil des lampes, la silhouette sombre des hommes met la note que met dans les vignes à l'automne le cep vigoureux auprès de la grappe vermeille... Ils sont heureux, et la crise d'hier qui barrait leur front d'un souci, cède le pas ce soir à une sœur nouvelle une crise de joie. Le jazz se tait sur une note qui s'étrangle... Les mains claquent comme un rappel avide. La houle des bravos s'étend jusqu'au fond de la salle... Vous voulez redanser... gourmande ?... Mais non ! le jazz se tait et les mains applaudissent toujours. Les yeux se tournent vers le fond tel un « massif de pensées tournées, vers la lumière ». C'est notre Président qui vient, simple malgré sa gloire reçu par l'accueil affectueux de tout un peuple qui le revendique jalousement pour l'un des siens. La fête s'embellit, prend un lustre nouveau, Pierre Benoit est là, donnant aux Amitiés landaises le relief que son nom donne à ce qui l'approche, et c'est une fierté pour tous ceux qui sont là de penser qu'il est nôtre celui dont le talent créa les fictions immortelles qui enchantent le monde...

— Antinéa, êtes-vous au Hoggar ? ou bien ici... ce soir ? — Guépard... Marteau d'Argent, servirez-vous la cruauté d'une sombre rancune ?.. Tanit-Zergha, vas-tu mourir ? Non... Non... le bal de ce soir n'est point un mirage, et point n'est tarie la source du plaisir de danser— Viens... tu vois, sur les deux escaliers, l'œil du cyclope qui deverse sur nous sa lumière violette et rose, cependant que s'éteint la clarté d'en haut... C'est doux comme un souvenir... et je te dirai tout à l'heure le nom de celui qui régla tout cela pour te plaire. Il est l'ouvrier de la fête et chaque joie on la lui doit. Tu vois, la salle est ronde... comme là-bas... Le marbre n'est pas rouge seulement... Pas de momies... non plus. Rien que des gens qui regardent aimablement pendant que nous dansons. . Tu vois, là... cet homme qu'un groupe d'admirateurs entoure. C'est Pierre Benoit, tu sais ? Ah ! non, c'est vrai ! Tu ne peux pas savoir ! Et bien, c'est un homme heureux arrivé au faîte de la gloire et que cela ne semble pas griser. Et cependant regarde comme on l'adule... C'est bien, tu ne trouves pas, de rester soi-même à travers le prisme déformant des hommages... Moi, je trouve ça très chic et j'ai toujours pensé que c'était la marque des elles âmes... La vie...Tanit-Zerga— la vie !... Quelle chose curieuse .. et belle quand on la voit au travers de son cœur s'il peut vous préserver de son mal. — Tu n'as pas faim ? - Allons souper... Voici d'ailleurs que des groupes s'avancent. Elle te plaît, la salle à côté du bar, toute peuplée de tables fleuries ? Ici comme partout on est content. C'est le Palais de la gaîté, cet Atrium ! Les éclairs du magnésium nous font tressauter. — Nous rions. Le chant du jazz nous arrive, assourdi comme un secret qui se confie... Les bérets des gars de la marine donnent aux têtes une physionomie imprévue et la douce lumière estompe tout cela. Halte !... il fait bon et la fatigue réclame un réconfort. Donnons-le lui, mais au plus vite pour repartir danser, d'autant que la tombola annoncée tout à l'heure va revenir... Tu viens ? Les invités sont si nombreux que la salle de bal est encore pleine malgré le départ des soupeurs... et l'accordéon nous redonne le rythme d'un tango. Serpentins, accrochez-vous au ciel givré... étranglez notre joie ! Elle est solide... elle ne mourra pas. Boulettes rondes comme la grêle, tombez - tombez... Nos rires vous reçoivent... Gaîté aux formes multiples... continuez jusqu'au jour. Il vient... il est en marche... car voici qu'il est près de trois heures du matin et personne ne s'en aperçoit... Tambour du jazz, annoncez la tombola ! Que de surprises elle réserve ! Deux pages manuscrites de Pierre Benoit, un livre dédicacé de Claude Farrère - et ce sera l'expression de ses regrets de n'avoir pu venir, - deux estampes de Suzanne Labatut dans lesquelles le talent de notre chère artiste a su mettre toute l'âme de la lande, une carte « autour de mon village » où danseurs, cathédrale, joueurs, lacs situent pittoresquement les lieux sous le crayon alerte et spirituel de Pierre Lamaison, dix abonnements à notre hebdomadaire « Les Landes », vous êtes les lots que la chance réserve aux privilégiés.

SUZANNE CASTETS

(Lire la suite en 2me page)



Les Landes, il y a 130 ans

LES LANDES IL Y A 130 ANS

Auch, le 5 ventôse, an 9.

Partout les talents excitent l'admiration, partout les véritables amateurs s'empressent à les accueillir. Madame Rolando, première chanteuse du théâtre Feydeau, a, dans son passage en notre ville, attiré un concours prodigieux de spectateurs. Elle a joué entre autres rôles ceux d'Alexis, dans l'« Erreur d'un bon père » ; de Louise dans « L'Amour filia » et d'Euphénie dans « Les Visitandins ». Actrice consommée, cantatrice séduisante, elle a fait mée, cantatrice séduisante, elle a fait naître dans ces rôles, la plus délicieuse et la plus générale sensation. Les peintres et les poètes ont rivalisé de talent pour lui payer un juste tribut d'éloges. Elle a été chantée dans des couplets charmants ; elle a été peinte sous le costume des différents rôles qu'elle a joués et le jour de la clôture, elle a été couronnée sur la scène, au milieu des plus vifs applaudissements.

Madame Rolando vient de partir pour Bayonne.

Mont-de-Marsan, 5 floréal, an 9

Les Artistes dramatiques de Bayonne (1) viennent d'arriver en cette ville et se proposent de jouer quelques pièces nouvelles et choisies. Nous désirons que leur zèle et leurs efforts trouvent assez d'encouragements dans ce pays, pour y prolonger leur séjour.

Ils feront aujourd'hui l'ouverture du théâtre par la représentation d'« Euphrosine, ou le Tyran corrigé », opéra en 3 actes, musique de Méhul.

Le talent de lady Hamilton pour imiter les attitudes antiques, joint à sa liaison actuelle avec l'amiral Nelson a donné aux Anglais l'idée de la caricature suivante. Cette dame est représentée faisant pour se draper un mouvement de son bras et de son shall, qui couvre les yeux de son amant. Pendant ce temps-là, un guerrier, sortant d'Egypte, se glisse et passe entre les jambes de l'amiral. Allusion ingénieuse au retour de Bonaparte traversan la Méditerranée au milieu des flottes anglaises, tandis que Nelson s'attardait amoureusement à Palerme.

16 frimaire, an 9.
Communiqué par L.

(1) Il s'agit sans doute de la troupe dont faisait partie Mme Rolando. Le citoyen Darius, artiste du Grand Opéra et du théâtre Feydeau, natif de Mont-de-Marsan, amené dans cette ville par des affaires de famille, joua avec la troupe au cours de 2 ou 3 représentations. Dans « Les Visitandines », ils chanta la « Gasconne » au second acte.

(Suite de la 1re page)

C'est celui-ci ! C'est-celle-là ! Joyeusement chacun l'apprend, réclame une dédicace aux artistes, on se sourit, on se remercie, on recommence à danser, et tandis que les couples tournent, pendant que le saxophone exhale les soupirs d'une âme en détresse, l'Amitié landaise unit les cœurs ; une cohésion de sympathie soude les éléments divers de cette fête, les fait se retrouver dans une fraternité heureuse sous l'égide de l'Etoile nouvelle qui s'est levée à notre ciel landais : l'Amitié.

Belle nuit !... Soir heureux... revenez !

SUZANNE CASTETS

Le brillant article que Mlle Suzanne Castets a bien voulu écrire pour « Les Landes » sur le « Bal des Amitiés landaises », et qui donne à nos lecteurs une physionomie si vivante de cette soirée mémorable, nous dispense d'en faire le compte rendu habituel. Il nous faut, toutefois, en enregistrer les résultats les plus immédiats.

Et d'abord, on aura une idée de la foule réunie dans les salons de l'Atrium quand on saura qu'on n'a pas enregistré au total moins de cinq cents entrées.

Mais ce qu'il importe surtout de noter c'est que le bal des « Amitiés landaises » a réalisé une sorte de miracle : la pleine et cordiale réconciliation de la jeuness montoise avec la jeunesse dacquoise. Parmi les cinq cents personnes qui y ont assisté plus de cent venaient de Mont-de-Marsan. Elles ont participé à cette belle fête avec autant d'entrain que de cordialité. On nous permettra d'être particulièrement fiers, au journal « Les Landes », des bienfaisants effets de l'initiative que nous avons prise l'an dernier et qui a obtenu, tout de suite, un si émouvant et si réconfortant succès.

Ce succès va, au surplus, obliger les « Amitiés landaises » à se conformer à la tradition qu'elles viennent de créer ainsi. Le bal du « lundi gras » doit figurer désormais d'une manière régulière sur le calendrier de leurs manifestations annuelles. Et nous serons certainement leur interprète en donnant rendez-vous aux danseurs du 23 février 1933, pour le Bal des « Amitiés landaises » du lundi gras 1934.

Ne terminons pas ces notes trop brèves sans féliciter, au nom de tous ceux qui ont pris part à cette belle fête, notre ami Jean Prunetti, le très distingué architecte dacquois, qui en a été l'habile, l'affable et l'intelligent organisateur. Aussi bien le succès de cette soirée, qui est son œuvre, a dû le récompenser mieux que toutes les félicitations, de la peine qu'il a prise. Qu'il trouve ici néanmoins l'expression de la profonde gratitude de tous. Il a su, dans une tâche délicate et qui demande tant de tact et de goût, se montrer, comme disent les Anglais, « The right man in the right place ». Personne ne l'oubliera. Il a apporté dans l'organisation de cette fête la méthode consciencieuse, le grand talent et le soin qu'il apporte dans toutes les manifestations de son activité artistique professionnelle.

UN ARTICLE DE
M. PAUL BERTHELOT

Notre éminent ami Paul Berthelot, rédacteur en chef de « La Petite Gironde », souhaite en termes excellents la bienvenue aux « Amitiés landaises ».

« Nos amis des Landes ne veulent point se laisser oublier, écrit-il, et tous les familiers de cette région, qui n'est point aussi monotone que semblent le croire ceux qui ne la connaissent pas, seront heureux de saluer l'association régionale des Amitiés Landaises, des Landais des Landes. Pierre Benoit en est le président. Ce parrainage d'un homme heureux vous paraîtra de bon augure.

Paul Berthelot conclut :

« Les Amitiés landaises » ne négligeront pas l'art culinaire. C'est un brevet d'éclectisme et de large accueil ».

A la Mémoire d'Henri Duparc

Dès la mort du grand compositeur français, Henri Duparc, qui vient de s'éteindre à Mont-de-Marsan où il résidait depuis plusieurs années, les « Amitiés landaises » se sont préoccupées de rendre à sa mémoire l'hommage que lui doit le pays landais. Elles avaient songé à faire placer sur la maison mortuaire de l'illustre auteur de l'« Invitation au Voyage » et de « Phydilé », une inscription commémorative qui, en rappelant son séjour, invitât le passant à saluer le nom d'un des hommes dont la France a le plus de droit d'être fière.

Notre très distingué collègue et ami H. Dépruneaux, architecte départemental, à bien voulu se charger des démarches nécessaires. Les propriétaires de la maison ont donné leur adhésion à ce projet avec l'empressement le plus vif. Mais Mme Henri Duparc, à qui il devait être nécessairement soumis, a pensé qu'en y souscrivant, elle méconnaitrait la volonté suprême de l'illustre compositeur dont elle tient, à respecter la très ferme manifestation, et qui, s'il avait pu être consulté, se serait opposé à ce projet, si touché qu'il en eût pu être.

Mme Henri Duparc a bien voulu charger M. H. Dépruneaux de remercier les « Amitiés landaises » de l'initiative toute spontanée qu'elles ont prise.

Il va de soi que nous nous inclinons respectueusement devant la décision de Mme Henri Duparc.

LES AMITIES LANDAISES.

Bibliothèque Municipale de Dax

Après des débuts modestes, la bibliothèque municipale de la ville de Dax est devenue aujourd'hui un organisme important appelé à un bel avenir et susceptible d'apporter à la vie intellectuelle dacquoise un élément qui lui manquait. Durant l'année 1933, elle a été fréquentée par 480 lecteurs adultes auxquels 8.125 prêts à domicile ont été consentis. Dans le même laps de temps, elle s'est enrichie de 502 livres, parmi lesquels figurent quelques unes des œuvres marquantes de l'année, ce qui porte à 4.278 le nombre des ouvrages qu'elle possède.

Ces ouvrages se répartissent comme il suit :

Série A : Livres pour la jeunesse	700
Série B : Voyages aventures	410
Série C : Histoire, mémoires	535
Série D : Beaux-arts	165
Série E : Sciences	105
Série F : Littérature générale	1.670
Série G : Philosophie, Morale	180
Série H : Divers	27
Série I : Dax et la région du S.-O.	46
Série C.P : Technique professionnelle	47
En dépôt dans les écoles	333

La plupart de ces livres peuvent être emportés par les lecteurs, mais on peut lire sur place, dans une salle modeste encore que confortable et bien chauffée, des ouvrages rares ou d'un grand prix comme « Le Livre Noir », « Les chroniques du diocèse et de la ville de Dax », le « Larousse du XXe siècle » dont le tome V vient de paraitre, « Nos Landes », « La Mer », de Méheut, de beaux ouvrages d'art, ainsi que les périodiques suivants « Revue de France », « Annales et Conférencia », « Larousse Mensuel », « Nouvelles Littéraires », « Bulletin de la société de Borda ».

La commission de la bibliothèque remercie vivement les membres honoraires et tous ceux qui, par leurs dons, contribuent à la prospérité de cette œuvre. Avant de procéder à de nouveaux achats, elle serait très reconnaissante aux lecteurs de bien vouloir signaler au bibliothécaire les ouvrages qu'ils seraient désireux de voir acquérir.

La bibliothèque est ouverte le dimanche de dix heures à 12 heures 30, le mercredi et le vendredi de 16 h. 30 à 19 h. 30.



Les Landais de Paris

MONTAIGNE ET M. FORTUNAT STROWSKI

On s'apprête à célébrer sollennellement à Bordeaux et à Paris, nous l'avons dit, le 4e centenaire de la naissance de Michel de Montaigne. Assurément, il n'est aucune fête intellectuelle qui soit plus que celle-ci de nature à intéresser les Landes. Encore que Michel de Montaigne ne soit pas proprement Landais, il appartenait à la Gascogne par toutes les qualités de son incomparable génie. Et puis, n'a-t-il pas été à maintes reprises le meilleur conseil et l'un des amis les plus sûrs d'Henri IV, Landais des Landes, lui, plus qu'aux trois quarts ? Le Dr Armaingaud, qui est de tous nos érudits du Sud-Ouest celui qui connaît le mieux l'auteur des « Essais » et qui en a le plus heureusement retracé la physionomie et la vie, nous a montré qu'à diverses reprises Henri IV est allé au château de Montaigne et que Montaigne, de son côté, est allé à Nérac. Il est certain qu'au cours de leurs entretiens c'est surtout de la politique à suivre que devaient s'entretenir ces deux grands esprits. Les difficultés à résoudre ne manquaient d'ailleurs pas.

Notre éminent compatriote, M. Fortunat Strowski, professeur à la Sorbonne, est, lui aussi, un des érudits à qui les admirateurs de Montaigne doivent le plus. C'est lui, on le sait qui a été chargé par la ville de Bordeaux de publier l'exemplaire des « Essais » de 1588 auquel Montaigne a ajouté de nombreuses notes et corrections. On doit à M. Fortunat Strowski un nouveau livre, « La grande ville au bord du Fleuve » dans lequel il parle naturellement beaucoup de Montaigne. M. André Lamandé consacre un intéressant article de « La Petite Gironde » à ce très beau volume, qui est appelé à figurer dans la bibliothèque de tous les Landais cultivés.

Les Landais du Maroc

TOUCHANTE MANIFESTATION LANDAISE

Les Landais du Maroc ont organisé une collecte dont le montant a dépassé 2.000 frs. Cette somme a été envoyée au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, où on sait qu'elle sera bien employée Orphelins, vieillards et indigents y trouvent, en effet, un généreux asile. Nul doute que l'exemple donné par les Landais du Maroc ne soit suivi.

Nous félicitons chaleureusement M. J.-B. Saphore, président des Landais de Casablanca, et ses compatriotes du succès de leur excellente initiative.

L'arrêt des trains St-Vincent-de-Tyrosse et Labenne

Le Conseil municipal de Soorts-Hossegor, réuni à son tour sous la présidence du maire, M. Paul Lahary, vient d'intervenir dans le conflit relatif à l'arrêt des trains à Labenne et à Saint-Vincent-de-Tyrosse. M. Paul Lahary, dans un exposé très complet, a fait ressortir les inconvénients qui résulteraient, pour la station d'Hossegor, de l'adoption de la mesure préconisée par Saint-Vincent-de-Tyrosse et a conclu, tout en admettant l'arrêt des rapides et des express en cette dernière gare, que le conseil, ne pouvait admettre la suppression des arrêts en gare de Labenne ni un changement quelconque dans le service des autobus desservant Hossegor.

Le Conseil municipal, à la suite de ces explications, à l'unanimité des membres présents, a voté la motion suivante :

« Considérant que les arrêts des trains rapides en gare de Labenne permettent aux voyageurs venant à Hossegor d'utiliser les trains des voies ferrées des Landes qui assurent la correspondance à ces arrêts.

« Considérant que le trafic fait en saison par cette ligne est considérable et rend de très grands services aux voyageurs et à toutes les colonies de vacances qui viennent à Hossegor et qui ne peuvent utiliser que ce mode de transport en raison de leur nombre et de leurs bagages.

« Considérant que la ligne d'autobus existant actuellement et empruntant la route Labenne-Hossegor répond aux desiderata des voyageurs et leur donne satisfaction, car elle dessert Hossegor rapidement et sans danger.

« Considérant que la route nationale Labenne-Hossegor est la seule qui puisse supporter le trafic intense des autobus desservant Hossegor, surtout après les déviations et l'élargissement qui vont y être effectués.

« Considérant, en outre, que tout autre point de départ de ces autobus serait néfaste et contraire aux intérêts d'Hossegor, car les routes empruntées ne pourraient supporter le trafic sans être auparavant remises en état, surtout la route départementale St-Vincent-Hossegor par Angresse ;

« Demande que les arrêts des rapides soient maintenus en gare de Labenne et que le service d'autobus de la S. T. A. M. ne soit en rien modifié.

« Décide que la présente délibération sera adressée aux services compétents de la Cie du Midi, des voies ferrées des Landes, et de la S. T. A. M.

« Et prie l'autorité supérieure, toujours soucieuse des intérêts des stations balnéaires qui sont une source de revenus pour toute la région, d'appuyer les conclusions de la présente délibération. »

Manifestation de Solidarité

On se rappelle l'effroyable inondation de 1930. Une foule de villes et de villages du Sud-Ouest furent cruellement atteints. Des souscriptions s'ouvrirent partout. Celle des Landes fut particulièrement importante. Une somme de 300.000 fr. fut réunie en quelques semaines.

Très heureusement inspiré le département des Landes a décidé de consacrer cette somme à l'un des villages détruits par le cataclysme. C'est Villemade, petite commune de 500 habitants, sur la grand'route d'Agen qui en a bénéficié.

On a inauguré le nouveau village dimanche dernier. M. Camille Vernet, préfet des Landes, assistait à la cérémonie. Le Conseil général était représenté par le Dr Bézos.

ABONNEZ-VOUS !

Vous contribuerez ainsi au développement industriel, commercial, agricole et touristique des Landes.



Les évènements importants et les autres !

SAMEDI. — Devant le succès des navettes qui relient le Palais Bourbon au Luxembourg, un grand journal de Paris organise une Navette-surprise. Le traditionnel point d'interrogation sera remplacé par ce simple mot : Dégrèvement.

DIMANCHE. — Il y a des fois où je raisonne comme un Ministre de la Guerre... et je ne suis que caporal : « On a fait allusion, tout à l'heure, aux fautes de 1870 et de 1914. J'affirme, et je veux affirmer, qu'en face des erreurs colossales de l'Etat Major »... etc... etc... Mon cher Daladier, attention, vous passerez un jour au tourniquet !

LUNDI. — Un inédit de Pierre Benoit communiqué par M. A. de G. : Garbure de Hinx. Camagnon aux haricots de Goos. Le foie gras chaud aux raisin dorés. Le filet de bœuf comme en chalosse. La salade du château. Les beignets de M. le maire et les fruits du jardin de Suzon. Café et armagnac aux classiques.

MARDI. — Pauvre mardi gras, tu as jeté ton masque ! C'était pourtant si bon d'être un seul jour un autre homme et de rire doucement sous le masque, sous la grimace d'un autre.

Mais on ne fait plus brûler San Pensart. « Que la vie est quotidienne », comme disait l'autre.

MERCREDI. — Le Carême commence aujourd'hui, Mercredi des Cendres, et nul n'ignore qu'il durera jusqu'à Pâques.

C'est le P. de la Boulhaye qui sera chargé, à Notre-Dame, de vous apprendre ce que nous devons payer en 1933 au percepteur.

JEUDI. — Il faut tout de même que la question soit posée. Certes, nous reconnaissons que le fonctionnaire a le droit absolu d'avoir une opinion politique et de défendre ses convictions, fût-il royaliste ou communiste. Nous avons la chance d'en posséder un qui est parait-il, un orateur remarquable et qui fait de la propagande pour son parti à travers tout le département, qu'il parcourt en automobile. Car il a une automobile. Or, voici que l'autre jour il la jette contre un arbre. Il est blessé. Il va falloir le soigner. Et d'abord il va falloir lui donner une ou plusieurs semaines de congé. Qui payera ce congé ? Est-ce le contribuable ?

VENDREDI. — Monsieur Blum a donné sa démission de président du parti socialiste. Un tel événement aurait fait monter la livre de plusieurs points il y a deux ans. Mais le franc n'a pas bronché aujourd'hui, ni les actions de quesques grosses affaires.

Conférence de propagande

On annonce que le délicat écrivain François Duhourcau, fera vendredi prochain, 10 mars, au poste de T. S. F. de la Tour Eiffel, une causerie sur Hossegor. Tous ceux qui possèdent un appareil de réception devront se mettre à leur poste à 15 h. 30. M. François Duhourcau ne manquera pas de leur donner sur la grande station mondaine des Landes, des aperçus pénétrés du meilleur esprit et dans tous les cas d'un goût littéraire parfait.

Cette causerie est la première d'une série qui va être consacrée aux grands sites de la Côte d'Argent.

LE TOURISME

POUR LES SYNDICATS D'INITIATIVE LANDAIS

Ne cessons pas d'insister auprès des organisations de réjouissances, de bals, de fêtes et de manifestations charitables pour qu'ils songent, avant tout, à nos Syndicats d'Initiative qui sont les plus intéressants de nos pauvres, ceux que, dans l'intérêt bien entendu de la collectivité landaise, nous devons secourir d'abord. En aidant nos Syndicats d'Initiative à accomplir leur œuvre de propagande, n'est-ce pas, en effet, les victimes de la crise économique et les chômeurs, c'est-à-dire nos pauvres les plus intéressants, que nous contribuons à soutenir dans un moment particulièrement difficile ?

Un Landais du Maroc nous écrit à ce propos combien il a été surpris de voir qu'on organisait dans nos cités des matinées au profit des pauvres de Fez, la capitale marocaine. Fez, nous dit-il, est une ville de plus de 200.000 habitants, vingt fois presque la plus peuplée des villes landaises. Son budget annuel est de 40 à 50 millions de francs. Elle a toutes les ressources nécessaires pour soulager ses propres pauvres. Dans tous les cas elle n'hésite pas à distribuer chaque année plus de cent mille frs. à ses sociétés sportives. Que pèsent, auprès de ces chiffres, nos modestes budgets municipaux ? Et quel besoin avons-nous d'aller soulager d'inexistantes misères lointaines alors que nous avons dans les Landes tant d'occasion, et de si pressantes, de faire acte de généreuse solidarité ?

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DU MARENSIN

Le Syndicat d'initative du Marensin a tenu dimanche sa réunion générale annuelle.

Notre excellent colaborateur et ami M. Labèque, qui présidait, a montré en suite que l'industrie touristique a subi plus particulièrement les conséquences de la crise économique mondiale. Mais Léon, grâce à la renommée des ses sites et de sa cuisine, n'a pas été trop gravement touché. Les hôtels y ont connu une clientèle toujours aussi nombreuse, et le merveilleux courant d'Huchet a même eu un plus grand nombre de visiteurs que de coutume.

Le compte rendu terminé, on a décidé :

1. D'établir une carte touristique de Léon et ses environs, carte que les touristes pourront consulter au bureau de renseignements, et d'en confier l'exécution à M. E. Labèque, expert-géomètre, membre du conseil d'administration. Une somme de 100 francs est votée pour rémunérer ce travail :

2 D'affilier le Syndicat d'initiative au Touring-Club de France, en retour de l'aide que ne cesse de nous apporter cette puissante organisation ;

On procède enfin au renouvellement des membres du bureau et du conseil d'administration. Tous sont maintenus dans leurs fonctions.

LE PAQUEBOT « COTE D'ARGENT »

Notre ami Maurice Martin, le parrain de la Côte d'Argent, publie dans « La Petite Gironde » une note ainsi conçue :

« Voici une nouvelle qui plaira certainement à tous ceux qu'intéresse l'évolution balnéaire de notre Sud-Ouest : La Compagnie de navigation anglaise S. A. G. A. vient de lancer, ces temps derniers, sur la ligne nautique Calais-Douvres, en accord avec les Compagnies françaises des chemins de fer du Nord, du P.-O. et du Midi, un nouveau paquebot pourvu des derniers perfectionnements, qu'elle a baptisé « Côte-d'Argent ».

La « Gazette de Biarritz » ajoute à ce sujet que le nouveau paquebot est orné d'une série de grands panneaux photographiques représentant les principaux sites de la Côte d'Argent : quatre pour Biarritz, un pour la Rhune, deux pour Saint-Jean-de-Luz, un pour le Golf d'Hossegor, deux pour Hendaye, deux pour Arcachon et un pour Bayonne.

CONGRES DES VILLES D'EAUX

La Fédération thermale et climatique française organise un vaste congrès qui aura lieu les 5 et 6 mai prochain et qui recherchera la solution des différents problèmes d'ordre scientifique ou économique auxquels est lié l'avenir de nos stations hydrominérales, climatiques et balnéaires.

Les principales questions qui y seront débattues sont : la propagande et l'orientation sociale du thermalisme et du climatisme.

Cette manifestation réunira l'ensemble des groupements qui coopèrent à la vie propre et au développement de ces stations : municipalités, chambres d'industrie thermale, corps médical, corps hôtelier, administration des casinos, etc.

CONTRE
LA TAXE SUR L'ESSENCE

L'Automobile Club des Landes-Côte d'Argent a élevé une vive protestation contre la nouvelle taxe sur l'essence. Il a montré dans une résolution énergique qu'en frappant les moyens de transport, c'est l'activité nationale tout entière qu'on atteint.

« Le vote d'inpôts nouveaux spécialement ceux concernant les essences, dit cette résolution, agraverait le chômage dans une industrie qui, en 1931, 1 heures. — Bordeaux-Saint-Jean, ara occupé 1.800.000 personnes, distribué 4 milliards de salaires, et réalisé un chiffre d'affaires de 27 milliards ;

« Les taxes existantes sont actuellement le principal obstacle à la diffusion de l'automobile, qui doit être mise à la porté de tous ;

« Au nom des 1.200 sociétaires, représentant près de 3.000 véhicules, soit 45 % des automobiles circulant dans le département, l'Automobile-Club Landes-Côte d'Argent et la Chambre nationale du commerce automobile (secteur des Landes), protestent énergiquement contre l'exagération des mesures envisagées, et mettent en garde les pouvoirs publics sur les conséquences qui pourraient en découler. »

LE « SUD-EXPRESS »

Le train rapide « Sud-Express », composé uniquement autrefois de wagons-salons Pullman de première classe, comporte désormais des wagons-salons Pullman de deuxième classe.

Les suppléments à acquitter par les voyageurs du « Sud-Express », en sus du prix de leurs billets en première ou en deuxième classe, sont les suivants :

Paris-Frontière espagnole, ou vice-versa : 126 fr. 60 en première classe ; 119 fr. 90 en deuxième classe.

Horaire : Paris-Quai d'Orsay, départ rivée 20 h. 23. — Irun, arrivée 21 h. 8. Hendaye, départ 9 h. 20. — Biarritz (Ville), départ 9 h. 42. — Bordeaux-Saint-Jean, départ 12 h. 40. — Paris-Quai d'Orsay, arrivée 19 h. 30.

MORT DE M. ALPHONSE MEILLON

Le Tourisme français vient de perdre un de ses représentants les plus autorisés, M. Alphonse Meillon, président du Syndicat d'Initiative de Pau. Longtemps directeur de l'Hôtel Gassion, il était président du Syndicat des Hôteliers de Pau, vice-président de la chambre Nationale de l'Hôtellerie française, conseiller du Commerce extérieur, membre de la Chambre de commerce de Bayonne, délégué au Comité national du Tourisme, vice-président du Groupement industriel et commercial des Basses-Pyrénées, membre du Comité de direction de la Fédération Pyrénées-Côte Basque, et du comité de la Mutualité Hôtelière, inspecteur départemental de l'Enseignement technique, etc.

Alpiniste infatigable et convaincu il avait parcouru maintes fois tous les sites pyrénéens et nul ne les connaissait et ne les appréciait mieux que lui.

★ chronique régionale



BENESSE-LES-DAX

Mariage. — Le mariage de Mlle Lucie Lanot avec M. René Abadie a été célébré brillamment il y a quelques jours.

BENESSE-MAREMNE

Construction d'un nouvel Hôtel des Postes. — Il sera procédé le 10 avril 1933, à 15 heures, à la direction régionale des Postes, Télégraphes et Téléphones de Bordeaux, 13, rue du Palais-Gallien, à l'adjudication publique de l'entreprise générale des travaux de l'hôtel des poste de Bénesse-Maremne (Landes).

Montant approximatif des travaux : 121.000 francs.

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir à la direction régionale de Bordeaux, 13, rue du Palais-Gallien, le 20 mars 1933, au plus tard.

BISCARROSSE

Caisse des Ecoles. — Une caisse des école vient d'être créée à Biscarrosse, les inscriptions sont reçues chez M. Roger Compagne, trésorier et M. Jean Souleyreau, secrétaire.

BROCAS-LES-FORGES

Ouverture du marché. — C'est demain qu'aura lieu l'ouverture du marché hebdomadaire.

Ce marché qui se tiendra désormais sur le terre-plein du fronton, est ouvert, sans droit de plaçage, à tous les cultivateurs désireux de venir y vendre leurs produits : beurre, œufs, volailles, légumes, etc.

Par temps de pluie, un local suffisant, vaste et confortable, est prévu à proximité.

A cette occasion une conférence aura lieu à 18 h. dans la mairie.

M. Audidier, directeur des services agricoles, et Mme Laugeron, directrice de l'Ecole ménagère, parleront et expliqueront les avantages de l'Ecole agricole d'hiver, ouverte aux jeunes agriculteurs, et de l'Ecole agricole ménagère, ouverte aux jeunes filles pour leur donner toutes les notions nécessaires à la bonne tenue de leur maison et du ménage. Cette dernière école doit, en effet, tenir une session de trois mois à Brocas, à partir du 20 mars prochain.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Germain Malabat, qui s'est éteinte à l'âge de quatre-vingts ans.

CAPBRETON

Nécrologie. — Nous apprenons avec un très vif regret la mor de Mme Roumazeilles, qui vient de succomber après une longue et cruelle maladie. Nous prions notre ami, M. Roumazeilles, ingénieur de la Compagnie d'Orléans, de vouloir bien, ainsi que ses enfants, recevoir l'expression de nos bien affectueuses condoléances.

Nous apprenons également avec un très vif regret la mort de Mme Marthe Darrieux qui vient de succomber à l'âge de 35 ans. Elle laisse cinq enfants en bas-âge.

Nous prions M. Joseph Darrieux de croire à toute notre cordiale sympathie.

CARCARES

Mariage. On a célébré mardi le mariage de M. Dargelos avec Melle Lesparre, de Mées.

DAX

Le classement de l'avenue Vincent-Depaul. — On connaît les phases du conflit qui s'était élevé entre la ville de Dax et l'administration préfectorale au sujet de l'avenue Vincent-Depaul.

La ville de Dax avait demandé, dès janvier 1931, à l'administration des ponts et chaussées de prendre en charge l'entretien de la chaussée de cette avenue, ainsi qu'elle le faisait pour tout le restant de la route de Castets à Dax et Orthez.

La demande ayant été transmise par le Préfet des Landes au Ministre des travaux publics, celui-ci, par deux décisions en date des 29 janvier et 28 novembre, invoquant l'engagement souscrit par la ville de Dax en 1911, avait conclu que l'entretien de cette chaussée devait continuer à incomber à la Ville jusqu'en 1942.

Or, le Ministre avait été induit en erreur. Dans les rapports qui lui avaient été soumis, il était indiqué que l'avenue Vincent-Depaul faisait partie, antérieurement au 3 décembre 1930, de la voirie départementale, alors qu'en réalité elle faisait partie de la voirie vicinale.

C'est dans ces conditions que M. Eugène Milliès-Lacroix introduisit une nouvelle demande. Le comité du contentieux et d'études juridiques du ministère des travaux publics ayant donné un avis favorable à la thèse soutenue par le maire de Dax, M. le Ministre, par décision du 14 février, vient de décider que les dépenses d'entretien de l'avenue Vincent-Depaul incombent à l'Etat et non à la ville de Dax.

A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — Notre distingué collaborateur M. Paul Burguburu, vient d'être l'objet de la plus flatteuse des distinctions. L'Académie des inscriptions et Belles-lettres lui a décerné le prix Brunet, réservé aux travaux bibliographiques les plus importants. Sur six mémoire déposés, trois seulement avaient été retenus. Celui de notre distingué confrère et ami M. Paul Burguburu secrétaire-archiviste de la Société de Borda qui a obtenu une récompense de 1.000 fr. était intitulé : « Essai de bibliographie métrologique universelle. »

Nous lui adressons nos très sincères félicitations.

Exposition canine. — Une société canine de Dax vient de se constituer. Parmi ses fondateurs on remarque MM. E. Milliès-Lacroix, sénateur des Landes, maire de Dax ; P. de Monredon ; L. Dufourcet ; J. Biraben ; docteur Aparisi-Serres ; docteur J. Marty, vétérinaire, qui se groupent sous la présidence effective de M. de Gardilanne, président des Essi landais.

La société organise une Exposition canine qui aura lieu à Dax, le 25 juin prochain.

A ce propos, Mlle Albaret, représentant de la société protectrice des Animaux dans les Landes, rappelle très opportunément que les propriétaires de chats ou de chiens qui vont perdre ces animaux s'exposent à une amende qui, avec les frais, peut monter à une centaine de francs. Elle recommande de détruire les portées, en ne gardant, lorsque c'est indispensable, qu'un mâle qu'on aura soin de faire tailler par le vétérinaire vers l'âge de six mois. On arrivera à réduire ainsi sans cruauté le nombre de ces animaux.

La Clique dacquoise. — La Société « La Clique » a procédé à l'élection de son bureau. Ont été élus Président d'honneur, M. Alfred Cazalis ; président M. Albert Guichemerre ; vice-présidents, MM. Oncins et Lousteau ; directeur, M. Lacroutz ; sous-chef, M. Eugène Gestas ; chef de file, M. Campistron ; trésorier, M. Gestas ; secrétaire, M. Marcel Gestas. — Mutuelle : Trésorier, M. Daribat ; secrétaire, M. Truquez. Membres de la commission : MM. D... Castra, Bordenave, Lavielle, Bretnes, Verdier, Péret, Morat, Labat. Archiviste, M. Picot.

A l'issue de la réunion, un punch d'honneur a été servi pour fêter M. Lacroutz, directeur artistique, nommé officier d'Académie.

Amicale des Coloniaux. — Le banquet de l'Amicale des Coloniaux aura lieu demain dimanche à l'hôtel du Cheval blanc.

Mariage. — Le mariage de Mlle Germaine Barbot, la très aimable et très gracieuse fille de nos amis Mme et M. J. Barbot, expert-géomètre, directeur particulier d'assurances et juge au tribunal de commerce de Dax, avec le docteur Henry Carrère, fils de M. Carrère, le distingué président du tribunal civil de Mont-de-Marsan, a été l'occasion d'une émouvante manifestation de sympathie. C'est, en l'absence de M. Eugène Milliès-Lacroix, M. G. Dupin, adjoint au maire qui a procédé à la cérémonie civile. Il a fait dans les termes les plus heureux et les plus délicats, l'éloge des jeunes époux et de leurs familles.

Les témoins étaient : MM. Joseph Laulanné, propriétaire à Bayonne, oncle de l'épouse, et Henry Moon, propriétaire à Villers-sous-Saint-Leu d'Esserent (Oise).

A la Cathédrale M. Lafargue, archiprêtre, a donné la bénédiction nuptiale et a prononcé une allocution très heureusement inspirée. La partie musicale de la cérémonie a été exécutée par Mlle Yvonne Bordenave, par MM. Schum, professeur de violoncelle ; Cohort, violoniste à Saint-Sever, et par l'abbé Dulucq, directeur de la Schola du Collège.

Le repas de noces eut lieu à l'établissement des Baignots. Au dessert, des allocutions très applaudies ont été prononcées par MM. Daudé-Lagrave, Lugardon, médecin colonial, et Jean Carpentier, ingénieur et officier d'artillerie.

Cette belle fête s'est terminé par un bal très animé.

Nous avons annoncé que M. Henri Carrère, fils de M. J. Carrère, président du Tribunal civil de Mont-de-Marsan, vient de soutenir brillamment sa thèse de Doctorat en Médecine devant la Faculté de Médecine de Bordeaux.

« Le sujet de la thèse était : « Action du Fumarate de plomb sur les Tumeurs malignes (cancer). »

Le jury, après avoir félicité le docteur Carrère, lui a accordé la mention « très-bien », et, vu l'intéret scientifique du sujet, a immédiatement proposé l'échange de cette thèse avec les facultés étrangères.

Ajoutons que les recherches sur le fumarate de plomb et son application au traitement du cancer, sont le fruit des travaux de M. le Dr Fournier et M. Grellier, pharmacien, de Saint-Sever que nous sommes heureux d'associer au succès du docteur Carrère et aux félicitations que nous lui adressons.

Etat civil. — Naissance Paul Debord.

Mariages. — Pierre-Eugène-André Argence, sous-lieutenant au 51e régiment de mitrailleurs indochinois et Louise-Rose-Charlotte Argence ; Michel-Auguste-Albert Mayan et Julia-Marguerite Preuilh ; Charles-Georges-Achille-Benjamin Leroy et Joséphine-Maria Narbey ; Jean-Léon Ducasse et Gabrielle Massy.

Décès : Marie Malavier, 77 ans ; Jean Choscau, 88 ans ; Marie-Louise Larban, 68 ans ; Jeanne Dubrasquet, 74 ans.

GABARRET

Etat civil. — Décès : Jeanne Pustienne, 66 ans ; Mélanie Fage, veuve Lazartigues, 56 ans ; Daniel Bribet, 70 ans ; Cyprien Lacroix, 65 ans ; Sautos Pérez, 55 ans ; Jean Faverie, 57 ans ; Jean Capin, 86 ans.

GOOS

L'abbaye de Divielle. — L'abbaye de Divielle (Dei villa) située sur le territoire de la commune de Goos (Landes) existait au Xe siècle.

« Jam extabat sœcule X et illud incolebant monachi. A Normandus eodem ■culo vastateur, sœcule XII et anné 1132 resarcitur a Raymondo vicecomite Tartasü. » (Bibl. Nat, ms. inedit F. lat. 12.752. pag. 269).

Elle fut donc ravagée en ce même siècle par les Normands et ne fut rebatie qu'au XIIe siècle par Raymond, Vicomte de Tartas. C'est sans doute pour cette raison que la « Gallia Christiana « déclare qu'elle fut fondée par Navarre, evêque de Couserans.

Ses principaux abbés, dont on retrouve les noms dans diverses chartes, sont : Fortanerius ; Elie de Tartas ; Jean Nabert ; Bernard I ; Vignerü (peut-être du Vignau ; Bertrand I ; Berthon ; Nicolas de Labatut ; Arnaud Raimond de Tartas, qui fut évêque de Dax, en 1232 ; Bernard II, 1269 ; Abraham Vignolles ; Arnaud 1439 ; Etienne Degert ; Louis d'Albret, 1451 ; Pierre de Foid, 1493 ; Barthélemy de La Peyrain, 1521 ; Louis de Castelnau, évêque de Tarbes ; Bertrand II de Pardailhan, 1542 ; Jacques de Pardailhan, 1551 ; Jacques de Sombrun, 1607 ; Bertrand de Bayllenx, de 1635 à 1649 ; Bertrand III, de Boyanne, mort en 1651 ; Jacques II d'Aspremont en 1662.

Une charte ancienne, citée par J.-B. Thore, dans un manuscrit ayant pour titre : « Annales Dacquoises », raconte qu'Arnaud, fils du vicomte Raymond de Dax, fut blessé en Espagne dans une guerre contre les Maures et que, comme sa blessure paraissait devoir être mortelle, il fit vœu, s'il guérissait, d'entrer dans un monastère. La même charte dit qu'il entra à Divielle et qu'il fut nommé évêque de Dax en 1098.

Compaigne rapporte ce fait en l'attribuant à Arnaud de Séverac, originaire du diocèse de Rodez, qui aurait été évêque de Dax, aussi à la fin du XIe siècle, après être resté quelques années au monastère de Duviella.

Or, les Prémontiés ne datent que de 1120 ; il y avait donc à Divielle, comme a Arthous, une abbaye, avant les disciples de St-Norbert.

(à suivre) Louis Dufourcet.

HAGETMAU

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, sous la présidence du docteur Castera, premier adjoint au maire.

Après avoir décidé de maintenir les repartiteurs pour 1933-34, l'assemblée a svoté un crédit de 100 franc pour l'érection d'un monument à M. Paul Doumer et 100 francs pour le timbre antituberculeux.

Il est donn. connaissance de l'état des travaux exécutés à ce jour et qui permettent à tous les usagers de bénéficier de la lumière électrique.

Les travaux de branchement, pris en charge par la commune, ont nécessité une dépense de 67.957 fr. 50. Un léger crédit paraît devoir être encore nécessaire pour solder quelques dépenses.

Le Conseil examine un devis dressé par l'architecte communal relatif à des travaux de réparations urgentes à exécuter au logement du directeur de l'école des garçons, et dont le montant est d'environ 9.000 francs.

Il examine, en outre, un projet d'aménagement du matériel de chauffage des classes à l'école des filles.

La Commission des finances prendra sur ces questions, toutes résolutions utiles.

Le docteur Castera donne connaissance du dossier relatif à l'adduction d'eau qui lui a été remis la veille par le service des ponts et chaussées chargé d'en établir le projet.

L'avant-projet soumis ce jour à l'assemblée se monte à 1.380.000 francs. Les Commisions compétentes vont l'étudier : elles fourniront toutes observations utiles avant que le projet définitif soit présenté au Conseil municipal.

Le président fait connaître que la dépense résultant de l'achat d'un appareil et des accessoires pour le cinéma agricole installé à l'école des garçons, est soldée, et que la subvention accordée par le ministre de l'agriculture est versée à la caisse communale.

Ce cinéma est appelé à rendre de grands services aux agriculteurs en même temps qu'il intéresse les enfants des écoles.

La séance récréative du 23 février. — Une très belle séance récréative a été donnée le 23 février par le sport athlétique. L'orchestre a joué avec un ensemble parfait plusieurs airs connus, dont la « Mascarade » du compositeur gascon Lacome. Solistes et chanteurs ont été justement applaudis. On a applaudi non moins chaleureusement un vaudeville en un acte « Semaine anglaise » et une comédie « Rente viagère ». La saynète musicale, « Une Réunion chez le maire de Cazabon » a obtenu un succès fin.

Félicitons sans réserve les organisateurs de cette charmante fête ainsi que les artistes qui y ont pris part.

HERM

Receveur-Buraliste. — La recette buraliste de notre commune vient d'être attribuée à M. Maurice Lafitte, propriétaire à Magescq, et secrétaire général de la Fédération autonome des gemmeurs du S.-O.

HERRE

Mariage. — On annonce le prochain mariage de notre charmante compatriote, Mlle Simone Terrade avec M. Georges Fittes, de Gabarret.

M. Georges Fittes est le sympathique capitaine du Gabardan-Auzan-Stade.

HINX-SUR-L'ADOUR

Nécrologie. — Nous avons appris avec vif regret la mort de M. Alfred Darreuyre, qui fut conseiller municipal pendant 30 ans. Aux obsèques, le maire M. Alfred de Gardilanne, a rendu un hommage ému à la mémoire de cet excellent citoyen.

HOSSEGOR

Chez le peintre J.-R. Sourgen. — Le peintre landais, J.-R. Sourgen, dont le Sud-Ouest, plus particulièrement, admire les belles compositions décoratives et surtout les étangs embleutés de grands pins, se propose d'enrichir notre patrimoine artistique et de trouver un nouveau champ à ses décorations et à ses paysages stylisés. Une importante fabrique de Quimper a demandé à J.-R. Sourgen des maquettes landaises pour créer des faïenceries d'art inspirées de la Lande. Elle ne pouvait mieux choisir. Nous aimerions que l'on n'oublie pas les glacis et les couleurs si landaises des Samadet et des Dorot.

Nous prédisons à ses créations le plus vif succès. Bientôt des vaisselles landaises décoreront les vaisseliers landais et la chaux rose des murs de nos salles à manger, temple du bien manger, du bien boire et du goût.

P.E.L.

LABENNE

Construction d'un nouvel hôtel des Postes. — Le 10 avril 1933, à 15 heures, il sera procédé, à la Direction régionale des Postes, Télégraphes et Téléphones de Bordeaux, 13, rue du Palais-Gallien, à l'adjudication publique sur soumissions fermées et sur offres de prix, de l'entreprise générale des travaux de construction de l'hôtel des postes de Labenne.

Montant approximatif des travaux : 152.000 francs.

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir à la direction régionale de Bordeaux, 13, rue du Palais-Gallien, le 20 mars 1933 au plus tard.

LALUQUE

Mariage. — Lundi dernier a été célébré le mariage de M. Roger Labat avec Mlle Mary Lalanne.

MAGESCQ

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a procédé à la distribution des lots pour la campagne résinière 1933. Sur la proposition du maire, la part des résiniers pour les jeunes pins a été fixée à 75 %. A la demande du Syndicat, le Conseil a accepté la suppression du gemmage pour la cinquième année.

(Suite en 4e page).

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Nous avons à vendre :

Les placements en immeubles ou propriétés rurales, d'une *sécurité absolue*, sont susceptibles de fortes plus-values, tous en assurant à leurs détenteurs la certitude d'un intérêt raisonnable.

Les placements en terrains à bâtir sont également intéressants à condition qu'ils soient effectués dans des *lotissements approuvés*.

Dans les autres, vous n'avez pas le droit de bâtir et, dans la suite vous pouvez avoir des sommes importantes à débourser pour travoux.

Propriétés d'Agrément :

A 12 KMS DE DAX, belle maison d'habitation absolument neuve, 10 pièces, cave, garage, petit jardin. Proximité d'un bourg (tous fournisseurs), service d'autobus bi-quotidiens. Pays renommé pour la chasse et la pêche.

Il reste à faire quelques aménagements intérieurs. Très bas prix, URGENT.

A 12 KMS DE DAX, même région, maison jumelle, 6 pièces, état de neuf. BAS PRIX.

A 15 KMS DE DAX, dans chef-lieu de canton, belle habitation état de neuf, très confortable, 8 pièces, jardin, garage. Prix intéressant.

A HOSSEGOR (Landes) plusieurs belles villas avec jardin, garage. Prix raisonnables.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, par lots, terrains à bâtir, en bordure de route, (tous fournisseurs) toutes contenances depuis 5 Frs. le mètre carré.

A SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (Landes), bordure de route et proximité du bourg. Plusieurs beaux lots de terrain à bâtir. Depuis 5 fr. le mètre carré.

A SOUSTONS (Landes), Proximité du Lac, terrains à bâtir à des prix très raisonnables. Pays renommé pour la chasse et la pêche.

A DAX, beaux lots de terrains à bâtir, toutes contenances et tous prix.

Propriétés de rapport :

A DAX, bel et vaste Immeuble avec magasin, libre à la vente, rue très commerçante. Facilités de paiement.

A DAX, dans quartier thermal, bel immeuble pouvant faire Maison de famille ou meublé. Prix intéressant.

A DAX, Plusieurs immeubles de rapport, en bon état, bien placés, prix raisonnables.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, immeuble de rapport, bien placé, avec vaste décharge et dépendances. Pourrait se louer pour commerce.

A SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, bel immeuble de rapport en bon état, situé en plein bourg, libre en Mars 1934, loyer intéressant. Prix raisonnable, facilités.

EN CHALOSSE, plusieurs domaines de rapport, avec maison de Maîtres et métairies en état. On morcellerait.

DANS REGIONS DIVERSES DES LANDES, plusieurs métairies de rapport, toutes contenances et tous prix. Nous consulter.

A GUETARY, belle villa 10 pièces, vaste jardin, garage et dépendances, libre à la vente.

Cette villa très bien placée et de construction récente se vendrait à un prix très raisonnable.

Elle constituerait un excellent placement car, de par sa situation, et son aménagement intérieur, elle se loue également soit à l'année, soit pour la saison.

A MONT-DE-MARSAN, Immeuble de rapport, située dans rue commerçante et comportant magasin et 7 pièces, loyer intéressant pour le prix de vente qui serait très réduit.

Chronique régionale

(Suite)

ce gemmage restant facultatif. Comme par le passé la commune prendra à sa charge la moitié des transports des résines livrées à l'extérieur.

Avis favorable a été donné en faveur de la création d'un Conseil de prud'hommes à Dax.

MESSANGES

Le 27e anniversaire du sacre de Mgr Gieure. — On a solennellement célébré dans la cathédrale de Bayonne, samedi dernier, le 27e anniversaire de l'élévation de notre éminent compatriote Mgr Gieure, au siège épiscopal de Bayonne.

MONT-DE-MARSAN

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. J. Larrieu, maire. La plus grande partie de la séance a été consacrée à l'organisation des Fêtes de la Madeleine, qui auront, cette année, une importance exceptionnelle. C'est M. Paul Soubaigné qui a présenté le rapport au nom de la commission. Voici le texte de la résolution qui a été adoptée :

« 1. Faire confiance à la commission que est chargée de l'organisation des fêtes de la Madeleine, sous le contrôle du Conseil municipal ;

« 2. Décider qu'il sera donné, le mardi 18 juillet 1933, aux arènes montoises, une corrida de toros formelle avec les éléments suivants : Matadors : Marcial Lalanda, Vicente Barrera et Chicuelo. Six toros d'une ganaderia associée équivalente, étant entendu que le prix de cette corrida (engagement des matadors, toros rendus à la frontière), ne dépassera pas 50.000 pesetas ;

« 3. Donner pleins pouvoirs à M. le Maire pour signer, dans le plus bref délai possible, le contrat à passer avec les matadors et le ganadero ;

« 4. Décider que le programme du lundi 17 juillet comportera : a) l'après-midi, des courses de chevaux à l'hippodrome ; b) le soir, une représentation de music-hall aux arènes, sauf modification de cette partie du programme si les circonstances l'exigeaient ;

« 5. Réserver, jusqu'à nouvel ordre, l'élaboration du programme de la journée du dimanche 16 juillet, et attendre la fin des pourparlers que la commission des fêtes a engagés en ce qui concerne l'organisation d'une solennité musicale avec le concours de la Garde Républicaine.

Au nom de l'assemblée, le maire félicite M. Paul Soubaigné. Il ajoute à propos de la restauration des arènes, que les travaux étaient urgents ; les personnes qui ont assisté à la démolition ont pu se rendre compte en effet que les poutres du plancher côté ouest étaient pourries, et qu'un effondrement était à redouter.

M. Guisset a donné ensuite lecture d'un rapport, sur l'achat d'un terrain de 6.500 mètres carrés de terrain en bordure de la route qui côtoie l'emplacement du nouvel aérodrome.

Le prix de ce terrain n'est que de 2 francs le mètre.

Le projet est adopté.

Enfin, le maire a été autorisé à acheter pour 287.000 fr. l'immeuble du couvent qui va être transformé en collège de jeunes filles.

Aéro-Club des Landes. — l'Aéro-Club des Landes vient de transférer ses bureaux place de la Poste, au premier étage de l'immeuble situé entre le Cercle des officiers et la Caisse d'épargne.

Conférence sur Chopin. — M. Maurice Prat, professeur au Lycée, a fait dimanche soir une très remarquable conférence sur « La vie frémissante et passionnée de Chopin ». Musicien distingué, il a fait entendre au piano plusieurs polonaises du grand compositeur. M. Rulleau, violoniste, a interprété à son tour quelques unes des œuvres de Chopin et de Mendelsohn. Les ancienne élèves des cours secondaires qui avient organisé cette belle solennité ont droit à la gratitude de tous.

A l'Ecole de Médecine Coloniale. — M. Camille Lugardon, ancien élève du lycée Victor-Duruy, externe des hôpitaux de Bordeaux, a reçu le diplôme de médecin colonial qui est donné au concours et qui permet d'exercer la médecine sur les bateaux et aux colonies M. Camille Lugardon a reçu l'offre d'une bourse de voyages d'études en Italie et sur l'Adriatique de la part du Syndicat des médecins de Paris et de la Compagnie transatlantique.

De son côté, la Commission des hôpitaux de Bordeaux a décerné la médaille d'argent au jeune lauréat.

M. Camille Lugardon est le fils du distingué adjoint technique principal des ponts et chaussées de Mont-de-Marsan chef du bureau de l'ingénieur en chef.

Accident d'auto. — M. Claude Lévy-Strauss, professeur au Lycée Victor Duruy, qui accomplissait, avec sa femme et avec un ami, M. Dreyfus, une tournée de propagande, a été victime d'un grave accident à la sortie du village de Massiat. Les trois voyageurs ont été sérieusement blessés. M. Dreyfus a dû être transporté dans une clinique de Mont-de-Marsan.

Nécrologie. — M. Isnel Durrèche, l'industriel bien connu, ancien conseiller municipal, assistait dimanche dernier à la première réunion hippique de l'année, lorsqu'il s'affaissa soudain. Transporté à l'infirmerie, il a succombé aussitôt. Il n'était âgé que de 52 ans.

Etat civil. — Naissances : Simone Sussas ; Pierre Dulin ; Jean Remaut ; Odette Ferrer ; Gérard Duméou ; Roger Pessidous.

Décès : Paul Lalanne, 32 ans ; Michel Pouyau, 60 ans ; Jeanne Cazabat, veuve Lannegrand, 73 ans ; Marie-Louise Dufrêne, vve Nivard, 77 ans ; Jacques-Antoine Berry, 7 ans ; Marie Clavé, veuve Saint-Pé, 64 ans ; Couloumé Jean, 18 ans ; Jean Remaizelles, 87 ans ; Jeanne Plantey, 60 ans ; Yvonne Rohmer, 45 ans ; Catherine Darmaillacq, 34 ans.

PEYREHORADE

Palmes d'académie. — M. Gustave Larrat, instituteur est nommé officier d'académie.

PONTONX-SUR-ADOUR

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du docteur Branère, maire.

Après avoir rendu hommage à la mémoire du Dr Darroze qui fut maire pendant quarante ans, l'assemblée décide de réduire les prestations de moitié.

Elle a d'autre part accepté un legs de 200 frs. du Dr Darroze.

Le reste de la séance a été consacré à diverses questions d'intérêt administratif.

SAINT-BARTHELEMY

Mariage. — On a célébré jeudi à Pau, le mariage de Mlle Marie Diaz avec M. René Bordenave.

SAINTE-EULALIE-EN-BORN

Démission du maire. — Par suite d'un vote hostile du Conseil municipal sur la question du 20 p. 100 en faveur des résiniers communaux, le maire a donné sa démission.

SAINT-PAUL-LES-DAX

Palmes d'académie. — M. Robin, ingénieur de la voie, en retraite, ancien conseiller municipal est promu officier de l'Instruction publique.

SAINT-SEVER

Mariage. — On a célébré lundi, le mariage de M. Georges Clavé, fils de M. R. Clavé, conseiller municipal, avec Mlle Madeleine Larrère, fille de M. Larrère, maréchal-ferrant au Cap du Pouy.

SOUSTONS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Dr Nougaro, maire.

L'assemblée a accepté avec reconnaissance un don de mille frs. fait à la commune par Mlle Dartiguelongue en souvenir de son frère. Elle a voté mille frs. pour le transport du courrier de Saint-Vincent-de-Tyrosse à Soustons.

L'angle droit que forme le mur de clôture de la propriété de M. Jacques Dousseau, au tournant de l'allée des Soupirs, présente un obstacle pour la circulation.

L'autobus qui doit très prochainement assurer le service Bordeaux-Capbreton, et qui passera par là, aura du mal à prendre le virage. Aussi M. Dousseau a-t-il offert de laisser pratiquer un large pan coupé à l'angle de son local.

Le Conseil accepte avec reconnaissance l'offre généreuse de M. J. Dousseau. Un pan coupé de 5 mètres de côté sera formé aux frais de la commune, après que le propriétaire aura fait abattre l'énorme platane qui se trouve en bordure de la route, devant l'angle de sa propriété.

VILLENEUVE-DE-MARSAN

Et l'honneur de M. Jean de Ravignan. — Les amis du baron Jean de Ravignan, maire de Perquie, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur lui ont offert dimanche un magnifique banquet qui a été présidé par M. de Poyferré de Cère.

YCHOUX

L'horaire des chemins de fer. — La Compagnie du Midi vient d'informer M. Victor Lourties, sénateur, qu'elle se propose sous réserve de prévoir l'arrêt du train 13 à Ychoux et à Labouheyre au changement de service du 15 mai prochain, tout en augmentant la vitesse de ce train. Elle se propose également de faire desservir Ychoux et Labouheyre par le train 770, à la place du train 14, dont le nouvel horaire, retardé en notablement tendu, ne pourra plus comporter l'arrêt à ces gares.

Au prochain service, le train 2 passera à Labouheyre, sensiblement aux mêmes heures que le train 14 actuel ; les voyageurs du train 2, en utilisant le 3064 à partir de Lamothe, pourront, comme maintenant, avoir à Bordeaux la correspondance sur Paris par le train 12 P. O.

Aidez « Les Landes »
Abonnez-vous, faites abonner vos amis

	Les Landes hebdomadaire	avec Supplément illustré mensuel
Un an : France et Colonies	12	24
Etranger (U. P.)	17	34
Autres Pays	20	40

Favorisez les annonciers qui nous aident

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de 1 an au journal « Les Landes » et à son supplément « Les Landes Illustrées », pour la somme de 24 francs.

Signature :

Date ____________________

Nom : ____________________

Adresse : ____________________
(très lisible)

Imprimerie Madim - Bayonne. — Le Gérant : Laurent Cadéac